



Harcèlement, manipulation... aucune enquête!

Par **quatreannées**, le **03/06/2019** à **21:22**

Bonjour,

Suite à un harcèlement assez important, persécution avec diffamation qui se caché derrière tout cela, je suis allé porter plainte aux services concernés, services qui n'a rien voulu savoir sans prendre les vidéos en ma possession montrant la situation que j'expliquai.

Du fait, j'ai porté plainte directement au procureur de la république, sur quoi j'ai été convoqué pour expliquer les dires et comportements de ces personnes, la situation à durée plus d'un an..., je passe l'aspect manipulateur des certaines personnes (concernées directement ou pas, vidéo à l'appui), sur le fait d'aller signalé tous ces agissements.

A ce jour avec classement sans suite de la plainte et copie du dossier, je constate qu'aucune des personnes concernées n'a fait l'objet d'auditions, mais au contraire une nouvelle personne assez proche (famille) a été pris a parti diffamant a son tour (vidéo à l'appui) lors de son audition, l'opj en question impliquant cette personne de son propre chef, me signalant lors de mon audition être une connaissance de cette personne dites (vidéo à l'appui).

Ayant enregistré les personnes du fait de leurs comportements ou changements de comportements, je ne peux que constater de la conspiration dont j'ai été victime, du fait de l'incohérence que je peux prouver entre les vidéos et ce qui est sur papiers.

Concrètement l'opj en question n'a donc fait aucune enquête en vu des éléments en sa connaissance, essayant d'impliquer une personne proche afin de créer un nouveau conflit.

Signalant ces agissements aux services concernés, il ne ressort pas beaucoup d'attention ou de marche à suivre de leurs parts, la seule possibilité immédiate serait d'aller en civil, hors aucune personnes concernées n'a fait l'objet d'enquête, la copie montre une remise en question de ma part ayant pourtant apporté les menaces, intimidations et manipulations en vidéos que je subissais.

Plusieurs questions s'avance devant moi, avec copie du dossier, je constate qu'aucun de mes courriers n'apparaient, ni même les vidéos envoyées en recommandés au procureur es ce normal ?

Est-il possible d'avoir copie des documents envoyés ?

L'enquêteur montre ne pas avoir cherché vraiment la vérité.

Quel recours dans le manque de respect du droit ai je réellement a son égard ?

La situation ayant commencé en 2015, il apparaît clairement avoir fait durée les choses dans le seul but de ne pas faire aboutir ma plainte.

Avec copie du dossier obtenu en début 2019, je ne constate que le manque de respect dans certaines professions afin de compliqué le préjudice initial alors que certains ce permettent ce genre d'agissements.

J'ai vu un avocat qui ne veut pas aller en justice, même pour la diffamation d'un proche, sans compter le manque de cohérence qu'à apporté l'opj et n'appuie même pas sur les éléments de base.

J'ai ré signalé au procureur le conflit de l'opj et son manquement a sa fonction, sans réponse depuis.

Comment éclaircir tout ceci en justice et valoir mes droits une fois pour toute ?

Par **Visiteur**, le **04/06/2019** à **17:27**

Bonjour

Difficile ici de juger si complot ou conspiration il y a...

Tentez d'obtenir un rdv avec un "ponte" du barreau.

Par **quatreannées**, le **08/06/2019** à **09:45**

Bonjour,

Merci de votre réponse et attention,

Oui plus d'un an et demi, avec tout ces évènements et ce qui en a suivi n'ai pas commode a retranscrire en un message, je me permets de décrire le contexte et méthodes vécus.

Pour ainsi avoir les renseignements et y voir et faire voir clairement la situation.

Par **Visiteur**, le **08/06/2019** à **10:04**

[quote]

qui se caché derrière tout cela

[/quote]

Vous avez donc identifié les auteurs...

Vos plaintes étaient donc nominatives.

S'il y a eu classement sans suite, c'est qu'il n'y avait pas matière à poursuite.

Par **quatreannées**, le **08/06/2019** à **10:31**

Auteurs identifiés, vidéo à l'appuie pour intimidation, menace et montrant le climat vécu pour les auteurs les plus proches, qui étaient mes anciens voisins, vidéos envoyées en LR au procureur de la région.

Diffamation révélé à l'enqueteur suite au dire et comportements de certaines de ces personnes, ayant pu établir le lien au fur et a mesure de toute la situation, signalé aussi.

Pour autant aucune de personnes signalées n'apparaient sur le rapport d'enquête!

Seul une personne sans rapport direct, montrant ne pas vraiment aller vers la vérité.